



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN  
MRC DE MÉKINAC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**DATE D'ADOPTION  
DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025  
ET DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**  
-----

Est par les présentes donné par la soussignée, Joëlle-Vadeboncoeur-Harrison, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité, **QUE :**

Le conseil municipal adoptera ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 de même que le plan triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra au Centre municipal, 477 avenue des Loisirs, Notre-Dame-de-Montauban, **mercredi 18 décembre 2024 à 19 h.**

Les délibérations du conseil lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

Signé le 6 décembre 2024

Joëlle Vadeboncoeur-Harrison  
Directrice générale et greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Joëlle Vadeboncoeur-Harrison, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi le 6<sup>e</sup> jour de décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 6<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2024

Joëlle Vadeboncoeur-Harrison  
Directrice générale et greffière-trésorière